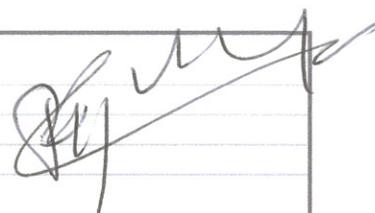


## contenu du message

à	"CHEHEREAgnès" <Agnès.CHEHERE@reimsmetropole.fr>
date	16/07/15 09:09
objet	Enquête publique clinique Courlancy Bezannes
pièce(s) jointe(s)	1 fichier(s) <a href="#">15-07-16 O...docx (37.60 ko)</a>



Bonjour Mme Chéhère,

L'enquête publique s'est terminée hier.

Deux observations concernent le courrier du 9 juillet 2015 de Reims Métropole et la création de places de stationnement.

Je vous remercie de bien vouloir répondre à ces deux observations du public (voir la pièce jointe). La réponse est souhaitée avant le 5 août 2015.

Avec mes remerciements.

Très cordialement

Thierry Malvaux  
Commissaire enquêteur  
4, rue de la Fontaine Corbillon  
51700 Châtillon sur Marne  
TEL: 09 61 34 70 46 / 06 81 99 02 54

+ CON TEL du 16/07/2015  
avec Mme Chéhère.



> Message du 09/07/15 11:37  
> De : "CHEHERE Agnès" <Agnès.CHEHERE@reimsmetropole.fr>  
> A : "thierry.malvaux@wanadoo.fr" <thierry.malvaux@wanadoo.fr>  
> Copie à : "Mairie de Bezannes (secretariat@bezannes.fr)" <secretariat@bezannes.fr>  
> Objet : Enquête publique clinique Courlancy Bezannes

>  
>

Bonjour Monsieur MALVAUX,

En réponse à votre demande et suite à la réunion tenue à la Direction Déplacements et Etudes sur les Espaces Publics le 2 juillet, vous trouverez ci-joint copie du courrier qui va être déposé à votre intention à la Mairie de Bezannes cet après-midi.

Cordialement,

**Agnès CHÉHÈRE**

Chef de Projet • Direction Urbanisme, Aménagement Urbain et Archéologie



REIMSMETROPOLE

36 rue de Mars – 51100 REIMS

Tél. : 03.26.77.73.05 / Port. : 06.79.50.20.21 / Fax : 03.26.77.74.15

  Restez connecté avec ReimsMétropole sur [www.reimsmetropole.fr](http://www.reimsmetropole.fr)



PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT MERCI DE N'IMPRIMER CE MESSAGE QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ

>

| > [ 1123\_001.pdf (267.8 Ko) ]

## PROCES-VERBAL DE DEUX OBSERVATIONS DU PUBLIC

concernant

L'enquête publique relative à une demande de permis de construire présentée par la SA Polyclinique Courlancy pour l'édification, sur le territoire de la commune de Bezannes dans la ZAC, d'un ensemble de constructions à usage de polyclinique.

### 1<sup>ère</sup> observation du public

« L'étude concernant les flux de circulation date de 2012. Depuis des entreprises et des habitants ont pris leurs quartiers dans la zone. Aux heures d'arrivée dans les bureaux (matin) ainsi que de sortie des bureaux (midi/soir), il est fréquent, sur la rue Jean Monnet d'attendre 15/20 mn

Pour accéder au rond-point Murigny : la voirie n'est déjà plus dimensionnée pour absorber les flux de circulation (habitat, travailleurs, voyageurs TGV). Le courrier de retour de R. Métropole fait état de mesures à ce sujet « à moyen/long terme » : peut-on avoir un calendrier plus précis ? Cela serait déjà d'actualité.

Des aménagements sur la voirie rue Louis Victor de Broglie seraient à prévoir : ralentisseurs ? zone 30 ? les véhicules y roulent déjà très vite, ou virage dangereux à 50 km/H ».

### Réponse de Reims Métropole :

### 2<sup>ème</sup> observation du public

« Le projet prévoit 1200 places de parking. Pour les visiteurs/patients, les places seront-elles gratuites ou payantes ?

Si celui-ci est payant, les gens vont prendre les places de parking gratuites sur la voie publique qui sont dimensionnées pour des habitations à l'heure actuelle. Sera-t-il prévu une augmentation des places de stationnement publiques, dans cette hypothèse ? »

Nota : s'agissant de la gratuité du parking, le commissaire enquêteur posera la question au Groupe Courlancy.

### Réponse de Reims Métropole